



Présentation & cahier des charges du travail de recherche

Master MEEF
Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention second degré

Inspé de l'Académie de Limoges

2019-2020

Table des matières

Présentation générale	3
Organisation sur les deux années de master	4
Les personnes-ressources	5
Un espace Moodle "Initiation à la recherche"	6
La bibliographie.....	6
La soutenance	6
Le calendrier	7
Synthèse des étapes du travail	8

Présentation générale

Objectif : former à et par la recherche

L'enseignant.e en formation doit être sensibilisé.e à la méthodologie de la recherche afin qu'Elle.il comprenne qu'articles et ouvrages scientifiques peuvent apporter des réponses aux difficultés liées à l'exercice de son futur métier. Le référentiel de formation des professeurs de lycée-collège le résume ainsi :

La préparation et l'analyse du stage, ainsi que l'initiation à / par la recherche effectuée dans le cadre du mémoire, permettent d'acquérir ou de renforcer des compétences (curiosité, recul réflexif, rigueur, prise en compte de la complexité) soutenant l'actualisation des connaissances et le développement professionnel tout au long de la carrière. La formation procure les outils pour identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer en continu la pratique professionnelle. Former la capacité à questionner individuellement et collectivement, sa pratique :

- *Acquisition des cadres de l'analyse de pratique*
- *Outillage et clés de compréhension des méthodes de recherche pour actualiser les connaissances scientifiques, didactiques, pédagogiques et éducatives*
- *Analyse de pratiques innovantes documentées par la recherche*
- *Implication dans une recherche-action en relation avec des chercheurs*
- *Expérience d'une communauté de pratique professionnelle*

Ces compétences s'articulent avec celles acquises au cours des stages d'observation, de pratique accompagnée ou en responsabilité. **L'initiation à la recherche est une modalité de formation à part entière.**

La production rédigée dans le cadre du master MEEF est un mémoire (ou un article en DU P.A). Le mémoire rend compte d'un premier travail de recherche, mené en lien avec la classe. **Il doit être le fruit d'une réflexion sur une problématique en relation avec l'enseignement ou l'éducation** : l'étudiant.e est amené.e à adopter une posture d'enseignant.e, capable de prendre du recul sur la pratique observée ou mise en œuvre dans le cadre des stages effectués pendant les deux années de master. Ce recul peut être aussi d'ordre épistémologique ou historique, ne serait-ce que pour situer l'action pédagogique et/ou éducative sur un processus à moyen et long terme.

À travers la rédaction de ce mémoire (ou de cet article), l'étudiant.e montre qu'Elle.il est capable d'engager une réflexion théorique sur une thématique relevant de son champ disciplinaire et d'envisager sa mise en œuvre sous un angle pédagogique, didactique, épistémologique, historique, sociologique ou encore psychologique. C'est une initiation à la pratique de la recherche du point de vue disciplinaire, didactique et pédagogique.

La réalisation d'une bibliographie constitue une étape fondamentale. C'est une tâche essentielle à la démarche scientifique : elle donne des résultats immédiats lorsqu'elle est établie avec sérieux et méthode. La qualité doit être privilégiée sur la quantité.

Organisation sur les deux années de master

L'organisation est prévue de manière à faciliter votre tâche. L'initiation à la recherche s'articule de manière logique sur les deux années du master et doit permettre la rédaction d'un mémoire ou d'un article de recherche à visée professionnalisante.

1. En M1 : rédaction du projet de recherche

En M1 du master MEEF, l'initiation à la recherche vise l'acquisition d'une méthode de travail. L'étudiant.e doit dans un premier temps circonscrire une **thématique** de recherche et un **corpus** de travail ; ces choix s'effectueront sous le contrôle et avec les conseils d'un.e accompagnateur.trice. L'évaluation du S1 portera sur une **bibliographie commentée** pour laquelle des consignes précises seront fournies aux étudiant(e)s.

A la fin du S2, un projet de recherche de 6 à 10 pages fait état de l'évolution de la réflexion menée au cours de l'année, présente rapidement l'état de l'art (idées issues des recherches théoriques) et permet de soumettre une (ou plusieurs) **problématique(s)** liée(s) au thème initial. L'étudiant.e pourra proposer diverses pistes de travail relatives à l'articulation avec le terrain, que ce soit en collège ou en lycée. Le choix sera affiné en M2, en fonction de l'établissement d'affection du fonctionnaire stagiaire ou de l'établissement de stage de l'étudiant préparant à nouveau le concours.

2. En M2 : rédaction du mémoire ou de l'article de recherche

En M2 du master MEEF, l'initiation à la recherche se poursuivra en prenant appui sur la réflexion engagée l'année précédente. Il s'agit de prendre appui sur les recherches théoriques pour développer une réflexion sur la pratique professionnelle. L'étudiant pourra enrichir son corpus et devra réfléchir à la méthodologie d'analyse adaptée à son travail. L'évaluation du S3 portera sur un rapport d'étape qui comprendra la problématique, les orientations de travail sous forme d'ébauche de plan, voire une sous-partie rédigée.

Au S4, chaque étudiant devra finaliser la rédaction d'un mémoire (entre 20 à 50 pages hors annexes, selon les parcours) ou d'un article pédagogique (entre 12 et 20 pages, en DU P.A). Le type de production attendue sera spécifié par chaque responsable de formation. L'étudiant remettra trois exemplaires de son travail à la scolarité de l'Inspé : deux pour les membres du jury et un pour l'archivage. Une version électronique devra aussi être déposée sur la plate-forme Moodle selon deux formats distincts : .doc ou .odt ET .pdf. La production réalisée devra respecter les **normes bibliographiques** en usage à l'Inspé, et devra suivre la **feuille de style** mise en place par le SCD de l'université de Limoges en concertation avec l'Inspé (deux utilisations étant possibles, sous Word ou sous OpenOffice). Cette feuille de style est téléchargeable à partir du site du SCD dans les rubriques « Aide à la recherche » > « Rédiger thèses et mémoires » puis « Mémoires et Rapports », rubrique « Mémoires d'INSPÉ (MEEF) » ou directement sur <http://www.scd.unilim.fr/aide-a-la-recherche/rediger-theses-et-memoires.html>. Une formation à l'utilisation de cette feuille de style est prévue dans le cadre des séminaires méthodologiques de formation à la recherche.

Les personnes-ressources

L'étudiant.e n'est pas seul.e pour mener à bien ce travail. Non seulement une habitude de collaboration avec ses pairs sera mise en place, mais conformément aux textes, "pour conduire sa recherche et élaborer son mémoire, l'étudiant bénéficie de l'encadrement pédagogique d'un enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur et, dans le cadre de son stage, du suivi d'un professionnel de terrain.

La jonction terrain-recherche apparaît clairement. Par conséquent, plusieurs personnes ressources, ayant chacune des missions clairement définies, accompagneront l'étudiant.e dans son initiation à la recherche et dans sa réflexion sur sa pratique.

- **L'enseignant-chercheur référent**

L'étudiant.e bénéficiera de la formation à la recherche dispensée par un.e enseignant.e-chercheur référent. Elle.il pourra répondre aux questions générales d'ordre méthodologique des étudiants.

- **La.le directeur.trice de mémoire**

Elle.il a été choisi.e parmi les enseignants et enseignants-chercheurs de l'Inspé et d'autres composantes souhaitant encadrer des étudiants dans leur initiation à la recherche. Elle.il accompagne l'étudiant.e dans les différentes étapes de son initiation et discute avec elle.lui de l'articulation de sa recherche avec la réalité du terrain. Elle.il suit également la rédaction du mémoire ou de l'article, et participe à sa soutenance.

- **Le référent INSPÉ de l'étudiant fonctionnaire stagiaire**

La.le référent.e INSPÉ peut être La.le directeur.trice du mémoire et sera consulté.e en tant que professionnel.le de la formation. Elle.il suit avec La.le stagiaire les différentes étapes de la rédaction du mémoire. Elle.il engage le stagiaire à s'inscrire dans une démarche d'amélioration de sa pratique et de formation tout au long de la vie, en particulier par la fréquentation des travaux et des résultats de la recherche. Elle.il a un rôle de soutien du travail d'initiation à la recherche.

- **La.le tuteur.trice de terrain**

La.le tuteur.trice de terrain est un.e enseignant.e expérimenté.e reconnu.e pour ses compétences didactiques et pédagogiques, son engagement dans le système éducatif. Elle.il a un rôle de soutien du travail d'initiation à la recherche. Des discussions concernant la pratique pourront nourrir la réflexion : La.le stagiaire doit savoir tirer profit de son expertise professionnelle, et pourra lui faire part de ses lectures théoriques, sans pour autant attendre une validation à ce sujet.

- **Les personnels de la médiathèque de l'Inspé et du SCD en général**

Ils guideront les étudiants dans leurs recherches dans les fonds documentaires ainsi que dans les bases de données bibliographiques. Une formation à l'utilisation de la feuille de style est prévue dans le cadre des séminaires méthodologiques de formation à la recherche.

Quelle que soit la nature de l'accompagnement dont il bénéficie, l'étudiant.e reste entièrement maître.sse de ses travaux. C'est à elle.lui d'avancer, de solliciter telle ou telle autre personne au moment où elle.il en a besoin. Elle.il devra progressivement gagner en autonomie mais aussi savoir s'appuyer sur les forces disponibles.

Un espace Moodle "Initiation à la recherche"

Dans l'environnement numérique de travail Moodle de l'Inspé de l'académie de Limoges, un espace est entièrement consacré à l'initiation à la recherche. Y sont déposés tous les documents généraux concernant la recherche. Le « Forum – Recherche » est aussi activé. Les étudiants pourront l'utiliser pour poser des questions susceptibles d'intéresser les autres étudiants.

La bibliographie

La bibliographie doit respecter les normes fixées par le SCD. Le fichier est disponible sur Moodle dans la rubrique "Bibliographie".

Une formation à Zotero¹, logiciel libre de gestion de vos références bibliographiques disponible au téléchargement sur www.zotero.org, est prévue dans le cadre des séminaires méthodologiques. Elle sera dispensée en collaboration avec le SCD de l'Université de Limoges.

La soutenance

Une soutenance individuelle est prévue à la fin du master MEEF. Le jury de soutenance est composé d'au moins deux personnes, le directeur de recherche et un autre membre. Ce jury doit être composé d'au moins un enseignant-chercheur ou docteur.

La soutenance est publique. Elle dure, selon les disciplines et le type de production, entre 30 et 50 minutes. Les modalités de soutenance seront communiquées par les responsables de formation, notamment le temps alloué à la **présentation** et le temps alloué aux **échanges avec le jury**.

Le jury se réunit ensuite à huis clos pour délibérer. Le rapport de soutenance est transmis au service de scolarité de l'Inspé. La note de l'étudiant.e ne lui sera communiquée qu'après les délibérations du jury de master. À la fin de la soutenance, les membres du jury devront aussi se prononcer sur la possibilité de mettre en ligne le travail d'initiation à la recherche. Le cas échéant, il pourra rejoindre l'ensemble des mémoires de l'université de Limoges consultables à partir du SCD au même titre que les thèses de doctorat.

¹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Zotero>

Le calendrier

Quelques dates ou moments importants du M1 (semestres 1 et 2) :

Septembre-octobre :

Présentation des modules d'initiation à la recherche et des thématiques de recherche.

Présentation générale de la méthodologie de la recherche documentaire.

Présentation de la feuille de style à utiliser, formation à ZOTERO (logiciel de gestion bibliographique).

Choix d'une thématique avec un repérage de premières questions de recherche qui conduirait vers une problématique de recherche.

Novembre - décembre :

L'étudiant.e construit progressivement une bibliographie sélective et commentée sur la thématique choisie, à partir des premières questions posées.

Janvier - mai :

L'étudiant.e s'achemine progressivement vers une problématique précise. Les séminaires de recherche du S2 viseront à permettre aux étudiants d'avancer dans leur maîtrise des outils théoriques et d'initier leur approche de la recherche.

Mai :

Remise du rapport d'étape de 6 à 10 pages qui met en exergue la réflexion théorique menée ainsi que la problématique articulable avec des situations professionnelles. Plusieurs pistes pourront être envisagées de manière à faciliter l'articulation avec le terrain, une fois le lieu de stage connu.

Possibilité d'assister aux soutenances publiques des étudiants M2 du master MEEF.

Quelques dates ou moments importants du M2 (semestres 3 et 4) :

Septembre - Décembre :

Rencontre(s) avec la.le directeur.trice de recherche afin de commencer à déterminer les orientations de travail et le corpus sur lequel travailler.

Janvier :

Rapport d'étape évalué par la.le directeur.trice de recherche (bibliographie mise à jour, problématique et orientations de travail, plan envisagé pour l'article ou le mémoire).

Février - Avril :

Rencontres régulières avec la.le directeur.trice de recherche, selon les besoins de l'étudiant.e.

Début mai :

Dépôt de l'article ou du mémoire sur la plate-forme numérique Moodle (mercredi 5 mai 2020).

Préparation de la soutenance (PPT ou prezi obligatoire).

Mois de mai :

Soutenance

Synthèse des étapes du travail

		Contenu	Évaluation (MCC)
M1	S1	Méthodologie de la recherche. Connaissance du milieu de la recherche. Choix d'une thématique , d'un corpus et d'un.e directeur.trice par chaque étudiant.e. Formation à la recherche bibliographique.	Bibliographie sélectionnée et commentée selon les normes en vigueur (évaluée par le/la directeur.trice de recherche).
	S2	Problématique argumentée à déterminer. Amorce d'une réflexion théorique. Présentation du potentiel pédagogique, didactique ou éducatif .	Rapport d'étape (6 à 10 pages) mettant en exergue la réflexion théorique menée ainsi que la problématique articulable avec des situations professionnelles.

		Contenu	Évaluation (MCC)
M2	S3	Détermination des orientations de travail, du corpus et du protocole expérimental. Début de la rédaction du mémoire.	Rapport d'étape évalué par la.le directeur.trice de recherche (bibliographie, problématique et orientations de travail, plan envisagé).
	S4	Dépôt de l'article ou du mémoire sur Moodle. Préparation de la soutenance (PPT ou Prezi obligatoire).	Article ou mémoire de recherche. Soutenance (le jury est composé d'un enseignant chercheur et d'un autre enseignant).